

Année universitaire 2012-2013  
semestre 6

L 3 AES  
Parcours AGE et AST

**Droit international général**

Session 1

Choisissez l'un des deux sujets :

Sujet 1 – Le principe du non-recours à la force

Sujet 2 - Les crimes relevant de la compétence de la Cour pénale internationale (CPI)